



AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de « **IMMOLOG** », société anonyme au capital de cinq cent cinquante millions de dirhams (550.000.000DH) et dont le siège social est sis à Casablanca, Km 7, Route de Rabat, Ain Sebaâ, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 144.759, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le mardi 26 juin 2018 à 10 heures** audit siège, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17/95 tel que modifié et complété par la loi 20/05;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires Aux Comptes ;
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire Aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue de formalités légales.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Le projet des résolutions qui seront soumises à cette Assemblée, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration, se présente comme suit :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels et le bilan tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et conclusions des rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **60.638.668,37 DH**.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide

d'affecter le résultat tel qu'approuvé dans la résolution précédente, soit le bénéfice net comptable de **60.638.668,37 DH** de la manière suivante :

Résultat net bénéficiaire de l'exercice	60.638.668,37 DH
Réserve légale	3.031.933,42 DH
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur bénéficiaire	393.480.069,11 DH
Soit un bénéfice distribuable	451.086.804,06 DH
Solde au compte report à nouveau	451.086.804,06 DH

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration quitus définitif et sans réserve de sa gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés, et aux Commissaires Aux Comptes pour le mandat durant ledit exercice.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Le mandat du cabinet DELOITTE AUDIT, Commissaire Aux Comptes de la Société, étant arrivé à terme, l'Assemblée Générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

SIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une expédition ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Pour le Conseil d'Administration

IMMOLOG

Immolog, SA au capital de 550 000 000 Dhs - RC Casablanca 144 759.
Siège social : Km 7 - Route de Rabat - Ain Sebaâ - Casablanca